

**PAGES**

**MANQUANTES**

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant douze pages, publiée le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE :—Le centenaire du R. P. Damase Dandurand, O. M. I.—La première communion privée—Le Pape et les ouvriers—Le "Catholic Record" et Mgr Langevin—Projet d'un collège catholique à Saskatoon—L'Eglise a toujours réprouvé les mariages mixtes—Habitudes chrétiennes—Mgr Bannard — Bibliographie — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

VOL. XVIII

15 AVRIL 1919

No 8

## LE CENTENAIRE DU R. P. DAMASE DANDURAND, O. M. I.

Cent ans! Prêtre et Oblat depuis près de soixante-dix-huit ans! Voilà certes qui est remarquable. Mais à cet âge si avancé être encore capable de célébrer la sainte Messe et d'entonner d'une voix ferme le *Te Deum* de l'action de grâces, d'assister à toute une série de fêtes et de répondre à point aux félicitations, aux hommages et aux vœux adressés, voilà qui est peut-être unique dans les annales de plus d'un siècle. Voilà qui est certainement unique dans les annales du sacerdoce canadien. Voilà ce qui, à la fin du mois dernier, s'est réalisé dans la personne du R. P. Damase Dandurand, O. M. I., et dont la ville de Saint-Boniface a été témoin. Cet événement méritait bien d'être célébré et il l'a été très dignement. La presse du pays tout entier l'a noté et nul doute que nous en trouverons des échos dans les prochains courriers d'Europe. Nous voulons le consigner à notre tour.

Ayant déjà eu, à diverses reprises, l'occasion de retracer la biographie du centenaire qui, depuis de nombreuses années déjà, tant en raison de son âge que de ses vertus, est le joyau de sa communauté et l'honneur du diocèse de Saint-Boniface, nous ne nous y attarderons pas. Nous n'en rappellerons que les grandes lignes. Né à Laprairie, près de Montréal, le 23 mars 1819, prêtre le 12 septembre 1841, entré dans la Congrégation des Oblats le 2 décembre de la même année, le jour même de l'arrivée à Montréal des premiers religieux de cette communauté, Oblat lui-même par l'émission des vœux de religion à Longueuil le 25 décembre 1842, missionnaire pendant et après son noviciat dans la région de Montréal et les environs, envoyé à Bytown, Ottawa d'aujourd'hui, le 4 mai 1844, y fut curé, vicaire général, administrateur pendant les voyages de Mgr Guigues et à sa mort, partit le 16 mai 1875 pour l'Angleterre où il fut

nommé curé de Leeds, après avoir visité la France, revint au Canada sur les instances de Mgr Taché, arriva à Winnipeg le 28 août de la même année, fut curé de Sainte-Marie jusqu'au 28 août 1876, où il prit possession de la cure de Saint-Charles, qu'il quitta en 1900 pour devenir le compagnon Oblat de Mgr Langevin à l'archevêché et aumônier de l'Hospice Taché, depuis le 28 août 1916 il vit retiré au Juniorat de la Sainte-Famille à Saint-Boniface, qui est en même temps la maison provinciale de la Congrégation au Manitoba. Tonsuré par Mgr Lartigue, minoré par Mgr Provencher, fait diacre et sous-diacre par Mgr Bourget, il fut ordonné prêtre par Mgr Gaulin. Ces diverses cérémonies eurent lieu dans l'ancienne église Saint-Jacques, qui était alors la cathédrale de Montréal et fut à deux reprises la proie des flammes. Elle était située à l'endroit même où est aujourd'hui l'église Saint-Jacques, rue Saint-Denis. (1)

\* \* \*

La série des fêtes du centenaire commença le 23 mars au Juniorat par la célébration de la messe de communauté suivie du chant du *Te Deum*. A l'issue de cette messe, le R. P. J.-B. Beys, provincial, offrit au jubilaire les hommages et les vœux de la famille religieuse.

Dans l'après-midi, les paroissiens de Saint-Charles vinrent en grand nombre offrir leurs vœux reconnaissants à leur ancien curé. Trois tramways les y amenèrent. Le curé actuel, M. l'abbé Louis Lee, était à leur tête. M. Damase Laflèche lut une touchante adresse au jubilaire et M. Honoré Hogue, le doyen de la paroisse, lui présenta au nom de tous un riche calice en or.

Le vénérable vieillard se leva et souhaita la bienvenue à ses anciens paroissiens, les remercia des sentiments délicats qu'ils venaient de lui exprimer, du beau calice qu'ils lui offraient et, faisant un retour sur le siècle écoulé, il leur parla un peu de sa vie, trouvant d'heureux mots pour les faire rire, leur donna ses derniers conseils et les bénit paternellement.

#### A L'HOSPICE TACHÉ

Le soir, ce fut au tour des orphelines de l'Hospice Taché à acclamer le centenaire, qui leur avait consacré les seize dernières années de son ministère. Les bonnes Soeurs Grises avaient préparé une de ces séances, dont elles ont le secret, à la fois simple, charmante et touchante. Auprès d'un gracieux berceau, où repose "l'enfant béni de Dieu, le petit Dandurand," un ange prédit les diverses étapes de sa carrière.

Le petit Dandurand  
Vivra plus de cent ans,  
Sera prêtre dès vingt-deux ans,

(1) *Le Droit* d'Ottawa dans son numéro du 22 mars, a retracé longuement et avec grande précision la carrière du centenaire. *La Presse* de Montréal, à la même date, a publié le fac-simile de son acte de baptême. Voir aussi *Les Cloches*, passim, surtout les numéros du 1er octobre 1911 et du 15 septembre 1916.

Oblat à vingt-deux ans,  
 Grand vicaire à vingt-neuf ans,  
 Pasteur à Saint-Charles vingt-quatre ans,  
 Dirigera l'orphelinat jusqu'à près de cent ans.

Nous demandons pardon au cher ange de n'avoir gardé que l'idée mère de chacune de ses gracieuses strophes, si bien chantées. En voici d'autres chantées en chœur :

De ta vieillesse lumineuse,  
 Qu'il est doux le rayonnement!  
 De ta carrière glorieuse,  
 Béni soit le prolongement.

Vive, vive le centenaire,  
 A lui tout honneur appartient!  
 Vive, vive le jubilaire,  
 Prêtre, Oblat, et puis, Canadien.

Amour, honneur à son grand âge,  
 Plein d'une sainte majesté!  
 Que l'on s'incline, à son passage,  
 En révéran sa dignité.

S. G. Mgr l'Archevêque, Mgr Dugas, plusieurs membres du clergé de Saint-Boniface et les Oblats déjà arrivés pour la fête, en particulier le R. P. Antoine, provincial du Texas, le R. P. G. Charlebois, provincial de Montréal, et le R. P. Grandin, vicaire des missions de l'Alberta, assistaient à la séance. Le bon Père remercia, avec une vive émotion, les religieuses et les enfants. Il rappela quel sacrifice ce fut pour son vieux cœur de quitter, il ya trois ans, ce ministère dans l'exercice duquel il se sentait rajeunir. Dix minutes durant, il tint son auditoire suspendu à ses lèvres. Rien n'était touchant comme d'entendre le vénérable centenaire parler ainsi à ces toutes jeunes enfants, qui lui avaient dit et chanté des choses si délicates. Soutenu par Mgr l'Archevêque et, en même temps que Sa Grandeur, il termina en accordant aux anges de la scène et à leurs compagnes la bénédiction sollicitée.

#### A LA CATHEDRALE

La célébration solennelle avait été remise au mardi, 25 mars, afin de permettre au clergé d'assister nombreux à cette fête unique du sacerdoce canadien et peut-être universel, du moins sous la Loi nouvelle. L'attente ne fut pas trompée. Environ cent vingt prêtres étaient présents dans le sanctuaire, ainsi que quatre archevêques et deux évêques. Donnons quelques noms : NN. SS. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, Legal, O. M. I., archevêque d'Edmonton, Mathieu, archevêque de Régina, Sinnott, archevêque de Winnipeg, Budka, évêque des Ruthènes, Grouard, O. M. I.,

vicair apostolique de l'Athabaska, M. le chanoine Campeau, représentant de S. G. Mgr l'Archevêque d'Ottawa, Mgr Dugas, P. A., V. G., Mgr Cherrier, P. A., V. G., les provinciaux Oblats, etc, etc.

La nef de la cathédrale était remplie de fidèles. Les communautés religieuses de femmes remplissaient tout un jubé. Le chant fut exécuté par les Rdes Soeurs Grises et leurs orphelines.

A neuf heures, l'auguste vétéran du sacerdoce s'approche à pas lents de l'autel du Dieu de sa jeunesse, soutenu par deux de ses frères en religion. La messe de la Vierge Marie—dont on célébrait l'Annonciation—commence, cette messe **De Beata** qu'un récent indult du Saint-Siège l'autorise à dire désormais tous les jours de sa vie, avec celle **Pro Defunctis**. Un missel spécial, imprimé en gros caractères et éclairé d'une forte lampe électrique, lui permet de lire les prières de la sainte liturgie. Il offre, au milieu des chants d'allégresse et de reconnaissance, le sacrifice du soir.

Après l'évangile, l'orgue fait silence, le blanc célébrant, dans sa chasuble d'or, prend place sur un fauteuil qu'on lui apporte sur les degrés de l'autel, S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface quitte son trône et se dirige vers la chaire pour y prononcer le sermon de circonstance. Voici le résumé de ce sermon, dont **La Liberté** de Winnipeg, numéro du 25 mars, a publié le texte intégral.

#### SERMON DE S. G. MGR L'ARCHEVÊQUE

S'inspirant du texte sacré du Lévitique : "Tu te lèveras devant une tête banchie et tu honoreras la personne du vieillard", Monseigneur souligne, au début, le précepte du respect au vieillard et sa joie d'accomplir ce commandement divin en l'honneur du vénérable jubilaire, dans son église métropolitaine. "Avec quelle joie, dit-il, l'archevêque de Saint-Boniface voit cette belle fête de famille se célébrer dans sa cathédrale. Humble successeur de deux grands évêques, vos frères en religion, vénérable jubilaire, héritier du fruit de leurs travaux et gardien de leurs restes vénérés, la reconnaissance me fait un devoir de remercier vos supérieurs d'avoir bien voulu permettre que cette fête, qui est éminemment une fête de famille, fut en même temps la fête du diocèse.

"Ne pourrions-nous pas dire avec beaucoup de raison, ajoute Monseigneur, que c'est une fête qui touche le Canada tout entier? Certainement, puisque la famille religieuse, à laquelle vous appartenez, a laissé des traces de son apostolat sur toutes les plages du Canada, à partir des côtes du Labrador jusqu'à l'océan Pacifique et jusqu'aux régions glacées du Yukon. Aussi d'illustres prélats sont-ils venus de très loin pour s'unir à la fête que les Oblats et l'Eglise de Saint-Boniface veulent faire à l'aimable centenaire, le héros de ce jour.

"Me permettrait-on de dire que j'y vois encore autre chose? L'Eglise de Saint-Boniface, qui a si grand besoin de la protection d'En-Haut pour mener à bonne fin l'oeuvre mise en marche par ses glorieux fondateurs, voit dans cette fête une promesse de bénédictions célestes; c'est pourquoi

l'archevêque de Saint-Boniface a sollicité comme une faveur qu'elle fût au moins partiellement célébrée dans cette cathédrale. Dieu voulant le respect pour le vieillard, Il ne peut que bénir ceux qui observent ce commandement."

Monseigneur se reporte aux jours lointains de la vocation religieuse du vénéré centenaire. Il rappelle la venue au pays des quatre premiers Oblats en 1841, à la sollicitation pressante de Mgr Bourget, évêque de Montréal, leur réception à l'évêché par le jeune abbé Dandurand et le don que l'évêque leur fit en le leur présentant comme leur compagnon d'apostolat.

De ce jour, l'abbé Dandurand était devenu Oblat. Fidèle à la devise de ses frères en religion : *Evangelizare pauperibus misit me*, le Père Dandurand se consacra à l'évangélisation des pauvres, des pauvres spirituels, dans les grands centres, puis dans les campagnes. "C'est vers ces pauvres, spécifie Monseigneur, qu'alla le jeune Père Dandurand, en compagnie de ses nouveaux frères en religion, vers ceux qui paraissent les seuls pauvres aux yeux des hommes, les seuls déshérités, les habitants de ces régions peu établies, où il est si difficile de donner le secours religieux. Le bon Père Dandurand ne devait pas tarder à être envoyé dans ces régions, car tel était bien l'état des Cantons de l'Est, au temps où le Père Dandurand, jeune missionnaire, fut envoyé pour porter la bonne nouvelle de l'Évangile à ces hardis pionniers qui s'enfoncèrent les premiers dans les forêts des bois francs.

"Les chaires de vérité s'élèvent aujourd'hui nombreuses dans les églises qui font maintenant honneur à la foi des populations de ces Cantons de l'Est, exemple vivant de ce que peut faire la force d'expansion de la race canadienne-française, fidèle à sa foi, à la morale chrétienne et servie par cette organisation à nulle autre pareille, puisqu'elle a Dieu pour centre de vie : la paroisse catholique."

Monseigneur passe ensuite à l'apostolat du jubilaire à Ottawa et dans l'Ouest. "Le bon Père Dandurand devait faire partie de la première phalange qui vint à Ottawa, alors Bytown, pour de là rayonner dans toute cette vallée de la rivière Ottawa, couverte d'épaisses forêts.

"C'est sur ce théâtre que se dépensa le meilleur de la vie du Père Dandurand, alors dans la force de l'âge. Il se prodigua à toutes les besognes. Missionnaire, secrétaire d'évêque, procureur d'évêché, curé de cathédrale, vicaire général, et à ses heures architecte, il construisit la cathédrale actuelle d'Ottawa, l'église Saint-Joseph et celle de Sainte-Anne, et une partie de l'université d'Ottawa. C'est à cette époque qu'il fit partie de la troupe héroïque de missionnaires et de Soeurs Grises, qui se vouèrent aux pauvres victimes de ce terrible fléau connu dans l'histoire du pays sous le nom de typhus de 1847.

"Le bon Dieu prit plusieurs de ces hardis missionnaires, hommes et femmes, qui donnaient leur vie aux pauvres victimes du typhus; le Père Dandurand devait rester au poste tant qu'il y eut une âme à secourir;

alors, épuisé lui-même, il contracta la terrible maladie qui le mena aux portes de la mort. Elle n'avait pas, évidemment, d'amitié particulière pour le bon Père, puisqu'elle le renvoya avec un "au revoir!" qui devait lui laisser célébrer son centenaire pour la consolation de sa communauté, du diocèse de Saint-Boniface et de toute l'Eglise canadienne."

Monseigneur s'attache ensuite à faire ressortir les mérites et les vertus du jubilaire au cours de son long apostolat de 44 années dans le diocèse de Saint-Boniface. "En 1875, le Père Dandurand quitta Ottawa pour venir parmi nous et prendre bientôt un repos relatif dans le petit nid de Saint-Charles. A quatre-vingts ans passés, il devait prendre sa retraite comme curé de Saint-Charles, pour venir à Saint-Boniface continuer le saint ministère parmi les vieillards et les orphelines, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

"Nous avons été les témoins de cette partie de sa vie. Au risque de blesser sa modestie, nous devons dire que, depuis le moment de son arrivée jusqu'à celui où il devait prendre sa dernière retraite au sein de sa communauté, il nous a toujours profondément édifiés... Il fut un modèle de bonté condescendante et de régularité religieuse. Levé à cinq heures tous les matins, il était rendu à la chapelle intérieure dès cinq heures et quart pour l'oraison. Cette régularité il la porta dans tous les actes de sa vie, et nul doute qu'elle l'aida puissamment à garder cette jeunesse de corps et d'âme qui le fit toujours paraître au moins vingt ans plus jeune que son âge... Le Père n'eut pas de caprices; il n'aimait pas à paraître vieux et il évita soigneusement, par vertu plus que par toute autre considération, de montrer le moindre signe de vieillesse." Il était et il demeure l'une des plus belles personifications du vieillard chrétien, dont Mgr Baunard a tracé le portrait.

Puis, déroulant la vision céleste qui s'offre aux yeux de la foi, en ce jour mémorable, Monseigneur rappelle au jubilaire qu'il est sollicité par les voix de ses anciens compagnons d'armes qui "attendent dans la joie sans fin celui qui s'est attardé sur la terre", tandis que "ses frères d'ici-bas lui redisent ces paroles des disciples d'Emmaüs : **Restez avec nous, car il fait sombre.** Des nuages flottent à l'horizon de notre famille religieuse, la vieillesse aimée et respectée est une garantie de bénédiction : restez avec nous".

Quel que soit le concert de voix auquel accède le Divin Maître, dit Monseigneur en terminant, Il trouvera dans votre coeur la disposition du grand apôtre s'écriant : "Jésus-Christ est ma vie et la mort m'est un gain." En un souhait du coeur, il annonce que la cérémonie se terminera par un **Te Deum**, prélude de l'éternel Alleluia!

A l'issue de la messe, en vertu d'un rescrit de Sa Sainteté Benoît XV, qui avait bien voulu s'associer à la fête, le vénérable centenaire donna la bénédiction papale à toutes les personnes présentes. Puis il descendit les degrés de l'autel et entonna d'une voix ferme le **Te Deum**, qui fut continué par l'assistance avec un religieux enthousiasme. Et ainsi se

trouva vérifiée la belle strophe du poème latin, que nous avons insérée en tête de notre dernière livraison :

Centuplex postquam tibi cessit annus  
 Tu vales rite celebrare missam  
 Et facis sacros resonare cantus  
 Firmus ad aras.

### AU JUNIORAT DE LA SAINTE-FAMILLE

Le midi, un banquet fut servi au clergé au Juniorat de la Sainte-Famille. Le vénéré centenaire présidait ces agapes, ayant à sa droite NN. SS. les archevêques de Saint-Boniface et de Régina, S. G. Mgr Grouard, Mgr Dugas, M. le maire Béliveau, etc, et à sa gauche S. G. Mgr l'archevêque d'Edmonton, S. G. Mgr Budka, M. le chanoine Campeau, représentant de S. G. Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr Cherrier, l'honorable Juge Prud'homme, etc. Les provinciaux Oblats occupaient aussi des places d'honneur en face du héros de la fête.

A la fin du dîner, le R. P. Beys, provincial du Manitoba, se leva et donna lecture de quelques-unes des nombreuses dépêches adressées au vénéré Père Dandurand. Voici d'abord le texte de celle de S. G. Mgr Döntenwill, supérieur général des Oblats.

**Bénédictio Apostolique. Autorisation de donner la bénédiction papale. Rescrit suit. Félicitations.**

De S. E. le cardinal Bégin : "Félicitations cordiales au glorieux centenaire, au vaillant apôtre. Ad multos annos!"

De Son Excellence Mgr Di Maria, délégué apostolique : "Agréez mes félicitations. Assurance de prières. Voeux pour fêtes centenaires."

De S. G. Mgr l'Evêque de Sherbrooke et de son Auxiliaire : "Félicitations enthousiastes au jeune centenaire. Gloire à Dieu. Honneur aux vaillants Oblats du Nord-Ouest canadien."

De S. G. Mgr l'Evêque de Joliette : "En union avec votre famille religieuse et le clergé manitobain, je vous offre en votre béni centenaire mes félicitations pour le siècle écoulé et le voeu que le Maître de la vie y ajoute de nouveaux lustres."

Des citoyens de Laprairie : "Les citoyens de Laprairie présentent au vénérable centenaire les félicitations et les souhaits de sa paroisse natale."

Du R. P. A. Lemieux, provincial des Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré : "Au vénérable centenaire les Pères Rédemptoristes présentent félicitations et demandent bénédiction."

De M. le curé de Sainte-Anne d'Ottawa : "Au saint prêtre qui m'a baptisé, au premier organisateur de ma paroisse, au pieux et vénéré curé dont le souvenir est resté si gravé dans bien des coeurs, l'abbé J.-A. Myrand, curé de Sainte-Anne d'Ottawa et ses paroissiens, offrent leurs plus respectueux hommages et leurs meilleurs voeux."

De Gravelbourg, Sask. : "Curé de Gravelbourg, faculté du collège,

Religieuses de Jésus-Marie, Soeurs Oblates, vous offrent félicitations et meilleurs voeux.”

Mentionnant les noms des auteurs de quelques autres dépêches, notamment du R. P. Welch, O. M. I., provincial de la Colombie, le Révérend Père termina par la lecture du poème latin du R. P. Joseph Blain, S. J. demeurant depuis près d'un an à Montréal, mais qui a passé trente ans au Manitoba. Il ajouta un mot du cœur pour remercier NN. SS. les archevêques et évêques, et tous les hôtes présents; puis il invita ceux qui désiraient le faire à prendre la parole. Tour à tour se levèrent NN. SS. les archevêques de Saint-Boniface, d'Edmonton, de Régina, S. G. Mgr Grouard, Mgr Dugas,—qui lut au centenaire une poésie française de M. l'abbé Georges Dugas, autre ancien de Saint-Boniface et bientôt nonagénaire,—M. le chanoine Campeau, Mgr Cherrier,—originaire de Laprairie tout comme le centenaire—, et l'inimitable P. Lacasse, réclamé par l'auditoire.

Une ovation enthousiaste éclate dans toute la salle. Le centenaire est debout à son tour. Il va parler. *Gloria Patri, et Filio et Spiritui Sancto*, dit-il avec un pieux accent. Puis continuant avec son fin sourire : “Il ne faut pas que j'oublie le Bon Dieu... Je ne puis rester silencieux. Il faut que je parle, bien que j'aie de la peine à respirer, mais il y a un siècle que je respire!... Un siècle, ça fait 100 fois 12 mois, 100 fois 365 jours, ça fait bien des jours. C'est ce qui s'est écoulé depuis le petit berceau de Laprairie que mes anciennes orphelines, inspirées par d'originales Soeurs Grises, me rappelaient dimanche soir. J'ai passé à travers, et me voilà ici aujourd'hui. J'ai les pieds sur un autre siècle, dont je verrai pas la fin... pas plus que les personnes présentes! Je vais désormais vivre de souvenirs. J'ai vu bien des pays et rencontré bien des personnes. J'ai toujours trouvé partout les deux Cités de Saint Augustin. Le centenaire développe quelque peu cette idée, l'illustre de souvenirs personnels, et continue pendant près d'un quart d'heure, trouvant des expressions, dont la justesse, la saillie et l'humour étonnent les auditeurs. Ainsi ce délicat compliment. “Au cours de ma longue vie, j'ai eu bien des épreuves. J'en ai eu une bien grande ces dernières années, lorsque j'ai perdu Mgr Langevin. Ça été une cruelle blessure pour mon cœur. Mais Dieu, qui arrange toutes choses pour le mieux, m'a donné un autre Mgr Langevin dans la personne de Mgr Béliveau. Lui aussi me gâte!” Il termina en remerciant bien profondément NN. SS. les Archevêques et Evêques, les visiteurs distingués, dont les uns étaient venus de loin, les membres du clergé et tous ceux qui de quelque manière s'étaient associés à son centenaire, lui avaient adressé des dépêches ou des lettres ou avaient prié pour lui. Il promit qu'il n'en oublierait aucun à la sainte Messe, chaque fois qu'il lui serait encore permis de la dire.

\* \* \*

Le soir, les élèves du Juniorat représentèrent avec un vif succès un

beau drame chrétien intitulé: **Herménégilde ou Les deux Couronnes**, tiré de la vie de saint Herménégilde, martyr.

Deux petits Junioristes, en costumes de pages—dont ils remplissaient le rôle dans la pièce—chantèrent d'une manière délicieuse, avec accompagnement de gestes très expressifs, durant l'un des entr'actes, un duo qui fut fort goûté et applaudi. En voici quelques strophes :

Vive le Père Dandurand!  
Noble et vénéré jubilaire;  
Depuis deux jours, il a cent ans :  
Il est donc un vrai centenaire!

Son aménité, son maintien  
Honorèrent le caractère  
De notre clergé canadien  
Jusques à la cour d'Angleterre. (1)

Humble, charitable et pieux,  
Comme son saint patron Damase,  
Partout, toujours, il est heureux:  
Son sourire tient de l'extase!

Trente mois au milieu de nous  
Vous ont fait admirer sans cesse,  
Grand patriarche au coeur si doux.  
Nous vous aimons avec tendresse!

Bénissez-nous, prêtre sacré,  
Avant que Jésus vous appelle  
Pour vous donner l'immensité  
Des joies de l'extase éternelle!

(1) En 1860, le futur Edouard VII, alors Prince de Galles, avait visité le Canada et séjourné à Ottawa. Il avait lié connaissance avec le P. Dandurand. En 1875, se trouvant à Londres, l'ancien vicaire général d'Ottawa alla rendre visite au Prince, qui fut charmé de le revoir.

## L'EGLISE A TOUJOURS REPROUVE LES MARIAGES MIXTES

Pour éviter des maux très nombreux, il est d'une grande importance que les pasteurs des âmes ne cessent d'avertir les fidèles de s'abstenir autant que possible de contracter des unions avec les personnes étrangères à la foi catholique, qu'ils comprennent bien et qu'ils aient présent à l'esprit que de tels mariages ont toujours été réprouvés par l'Eglise.

Léon XIII.

## LE PAPE ET LES OUVRIERS

La question ouvrière est à l'ordre du jour dans tous les pays. L'Eglise s'en préoccupe toujours. Recevant une délégation de congressistes, le 3 mars dernier, Sa Sainteté Benoît XV leur dit au cours de son allocution :

"Les classes laborieuses qui forment une partie si importante de la société, ne méritent-elles pas une particulière attention de ceux qui veulent promouvoir le bien ?

"Elles la méritent pour elles-mêmes, et elles la méritent aussi à cause des pièges qui leur sont tendus par de faux amis. L'ouvrier ne peut ignorer que l'Eglise l'a toujours regardé avec une spéciale prédilection. Un Pontife, de glorieuse mémoire, a pris en main, de nos jours, la cause des ouvriers, et en a appuyé les justes revendications. Mais on se tromperait si on croyait qu'avec la mort de Léon XIII a cessé la protection de l'Eglise sur les classes laborieuses. Notre prédécesseur immédiat en a affirmé la continuation en des documents solennels, et Nous saisissons volontiers l'occasion que nous fournit cette nombreuse assemblée catholique pour déclarer que l'encyclique *Rerum Novarum* garde aujourd'hui toute sa première vigueur parce que, aujourd'hui encore, elle exprime la maternelle sollicitude de l'Eglise pour les classes ouvrières."

## LE "CATHOLIC RECORD" ET MGR LANGEVIN

Au cours d'un article sur sir Wilfrid Laurier, en date du 1er mars dernier, le "Catholic Record" de London, Ont., fait une revue de la question scolaire manitobaine. Il rappelle comment elle est entrée dans la politique fédérale, l'appel aux tribunaux, la loi réparatrice de sir Charles Tupper et le prétendu règlement, par voie de conciliation et de compromis, de sir Wilfrid Laurier. Sans vouloir dire si cette politique de conciliation et de compromis était la plus sage ou non, il pense que sir Wilfrid Laurier était convaincu qu'elle était la seule compatible avec les principes et l'histoire du parti libéral. Puis, il ajoute : "Mais conciliation et compromis étaient des mots introuvables dans le vocabulaire de Mgr Langevin quand il s'agissait de la langue française. Et c'est la langue française plutôt que la religion catholique qui fut la cause de toute la difficulté des écoles du Manitoba." (1)

"Cette dernière assertion", comme l'a dit "La Liberté" de Winnipeg, est fautive et de la part d'un journal catholique scandaleuse. Que viennent faire ici la langue française et la religion catholique mises comme à dessein en opposition ?

(1) But conciliation and compromise were words not found in the lexicon of Archbishop Langevin when the French language was concerned. And it was the French language rather than the Catholic religion that caused the whole Manitoba school difficulty.

“Ceux qui savent deux mots de la question et qui ne sont pas aveuglés par un parti pris difficilement explicable, savent que ce n'était pas le français qui était en jeu dans la fameuse question des écoles du Manitoba, mais bien la question des écoles confessionnelles, quelle que fût la langue qu'on y parlât. Le jugement du Conseil Privé ne laisse pas l'ombre d'un doute sur ce sujet.

“Et c'est parce que l'école confessionnelle était attaquée, c'est parce que l'âme des enfants était au jeu, qu'ils fussent français, anglais, irlandais, polonais ou allemands, que Mgr Langevin voulut leur faire un rempart de son corps.

“Et c'est parce que l'école confessionnelle était au jeu que l'épiscopat de la province de Québec intervint pour soutenir un évêque qui engageait la lutte pour le respect de la Constitution de son pays et de la conscience catholique.”

Ces énergiques paroles ne sont que trop justes. Vouloir réduire les luttes, qui suivirent l'abolition des écoles séparées au Manitoba en 1890, à une question de langue, est véritablement un comble. Mgr Langevin fut toute sa vie un grand défenseur de la langue française, mais insinuer qu'il lui a subordonné les intérêts religieux, dont il “gardait le dépôt,” c'est affirmer une fausseté dans l'ordre des faits et commettre une injustice envers sa mémoire. C'est contre quoi nous devons protester et nous protestons.

Comme il n'est pas opportun de traiter présentement à fond cette délicate question, nous ne relèverons pas d'autres affirmations inexactes qui se trouvent dans ce même article, extraordinaire sous plus d'un rapport.

## LA PREMIERE COMMUNION PRIVEE

La première communion est un acte privé où l'enfant ne relève que de ses parents et de son confesseur. Il importe de se bien dépouiller de la mentalité que nous ont faite des coutumes fortement ancrées dans nos moeurs. Il faut surtout se bien garder de soumettre un tel acte à des préparations, à des modes, à des exigences qui contrediraient la lettre et l'esprit du décret, et laisseraient dressées sur le chemin de la sainte Table des barrières que la main de Pie X a voulu abattre.—Ces lignes qu'écrivait S. E. le cardinal Bégin, peu après la promulgation du décret *Quam singulari*, méritent d'être rappelées. Il ne faut pas oublier, non plus, que l'un des dispositifs de ce décret en ordonne la lecture au prône, chaque année, pendant le temps pascal.

— Les RR. PP. Deguire et Ménard, O. M. I., de Montréal, prêchent actuellement des retraites dans diverses paroisses du Manitoba. Ils ont prêché jusqu'ici à Elie, à La Salle, à Saint-Jean-Baptiste, au Sacré-Coeur de Winnipeg et à la cathédrale de Saint-Boniface.

## PROJET D'UN COLLEGE CATHOLIQUE A SASKATOON

Avant de partir pour son voyage "ad limina", S. G. Mgr Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, Sask., a adressé à ses diocésains une importante lettre pastorale, dans laquelle il préconise la fondation d'un collège catholique à Saskatoon, affilié à l'Université provinciale établie dans cette ville.

Après avoir montré le besoin que l'Eglise a d'hommes instruits pour exercer sa bienfaisante influence sur la société, il arrive au point pratique:

"Pour procurer cette haute éducation à nos jeunes gens catholiques, deux projets se présentent d'eux-mêmes à l'esprit: ou bien entrer en coopération avec les institutions de l'Etat, ou bien fonder un collège catholique indépendant.

"De ces deux plans, le dernier serait évidemment le meilleur au point de vue théorique. Mais il rencontrerait des obstacles qui le rendraient pratiquement irréalisable. D'abord, pour rivaliser avec les institutions de l'Etat, un collège complètement indépendant exigerait des sacrifices financiers trop considérables. Secondement, plusieurs années s'écouleraient avant qu'un pareil collège pût donner les cours réguliers de jurisprudence, de médecine, d'agriculture, etc., et par conséquent nos jeunes catholiques auraient encore à fréquenter les institutions de l'Etat. En troisième lieu, le fait que deux collèges catholiques indépendants existent déjà dans le sud de la province rendraient plus difficile le recrutement d'un troisième collège semblable dans le nord. Enfin, même le recrutement de tous les professeurs rencontrerait des difficultés insurmontables dans les circonstances présentes.

"Considérons maintenant l'autre projet, c'est-à-dire la fondation d'un collège catholique affilié aux institutions de l'Etat. Ces institutions, n'étant pas catholiques, donnent pleine liberté aux professeurs d'enseigner les thèses les plus hasardées et les plus audacieuses, et il y a là un grave danger pour les jeunes gens qui n'ont pas encore une formation intellectuelle solide. Les fondateurs de l'Université ont sagement prévu ces dangers et même ils ont cherché à les écarter dans la mesure du possible. C'est pour cela qu'ils ont permis aux différentes Eglises ou sociétés religieuses d'établir dans le voisinage de l'Université des collèges affiliés avec elle. Ces collèges ont le droit d'enseigner les matières controversées, telles que l'histoire et la philosophie, et ainsi se trouvent grandement diminués, sinon complètement éliminés, les dangers auxquels est exposée la foi des jeunes étudiants.

"Un collège catholique, affilié à l'Université provinciale, serait un foyer religieux, intellectuel et social pour tous les étudiants catholiques de l'Université, de l'Ecole Normale et des Ecoles secondaires de Saskatoon.

"Ce projet aurait de grands avantages, tels que: l'économie finan-

cière, une librairie catholique mise à la disposition des étudiants et le libre accès des laboratoires et des instruments scientifiques de l'Université. De plus, il n'est pas inutile de faire remarquer qu'une association d'étudiants catholiques bien dirigée ferait tomber un grand nombre de préjugés et de malentendus et ouvrirait à nos jeunes gens les portes du succès...

"C'est pourquoi nous avons décidé de prendre des mesures immédiates pour l'établissement, à Saskatoon, d'un collège catholique, destiné à servir de centre religieux et intellectuel pour tous les jeunes gens catholiques de la province qui fréquentent les institutions scientifiques de l'Etat. Pour réaliser ce projet, il sera nécessaire de réunir une somme approximative de \$60,000 qui sera formée par ceux qui ont à coeur la cause de la haute éducation catholique."

Des comités de prêtres et de laïques sont formés pour prélever les fonds nécessaires et aider l'autorité diocésaine à mener le projet à bonne fin.

## HABITUDES CHRETIENNES

Chaque maison est un sanctuaire. Qu'on y trouve donc la croix de Jésus-Christ qui est le signe de toute maison chrétienne, et que l'image de Marie, la Mère de Dieu et notre Mère, soit inséparable du crucifix! Que l'eau sainte et le rameau bénit protègent la demeure contre les ombûches de l'ennemi! Que le cierge de la Chandeleur y soit conservé, pour être allumé dans les instants de danger, à l'heure de l'agonie et de la mort.

Ah! nos pères possédaient le secret de cette vie toute chrétienne, où la religion avait sa place marquée en toutes choses! Le repas était sanctifié par la bénédiction que récitait le chef de la famille. Trois fois le jour, quand l'airain sacré retentissait au clocher paroissial, chacun suspendait sa tâche et saluait avec amour la Vierge qui a donné au monde le Verbe fait chair. A la limite du domaine était plantée une croix que le travailleur saluait pieusement au détour de chaque sillon. On trouvait encore dans la journée quelques instants pour réciter son rosaire, pour lire quelques pages d'un livre héréditaire qui contenait les principaux faits des deux Testaments et les plus beaux traits de la vie des saints. La mère de famille ne croyait avoir satisfait à tous ses devoirs religieux que quand elle avait pu expliquer à ses enfants et à ses serviteurs quelque article de la doctrine chrétienne. S'il arrivait que le glas funèbre annonçât un trépas, tous les frères et toutes les soeurs en Jésus-Christ du défunt s'empressaient de lui accorder le bienfait de leurs suffrages, et le culte des morts, si tristement négligé—ou si lamentablement laïcisé aujourd'hui,—se produisait par divers témoignages et par des pratiques qu'on ne saurait trop rappeler. Enfin, quand le dernier rayon du jour ramenait autour du foyer la famille éparse, qu'il était touchant de voir les

vieillards et les enfants, les maîtres et les serviteurs devant les saintes images confondre dans une même prière leurs voix et leur amour.

Ces pieux usages attiraient les bénédictions du ciel; ils ennoblissaient la maison en même temps qu'ils la sanctifiaient et ils reflétaient sur la société quelque chose de grave, de digne, qui maintenait, avec l'unité des dogmes de la foi, l'innocence des mœurs et l'union des volontés.

Cardinal PIE.

## DING! DANG! DONG!

— Le concert sacré organisé par l'Union Canadienne, au profit des nouvelles orgues de la cathédrale, a eu lieu le 13 avril. On y a exécuté les "Sept paroles du Christ" et des extraits du "Stabat" de Rossini. Le chœur était dirigé par M. Henri Bourgeault et accompagné par M. R. Pepin, la cheville ouvrière de l'organisation du concert.

— Le Commissariat de Terre-Sainte au Canada a été récemment transféré des Trois-Rivières à Ottawa, à l'angle des rue Bolton et Parent. Il est dirigé par des Franciscains, qui recueillent des aumônes pour les Lieux Saints, dont leur Ordre a la garde depuis sept siècles. Le Souverain Pontife vient de demander à tous les Evêques du monde de l'aider à recueillir des aumônes pour la Palestine, en outre de la quête annuelle ordonnée par Léon XIII.

— Le diocèse des Trois-Rivières vient de voir deux de ses plus dignes prêtres élevés aux honneurs de la prélature romaine. Ce sont M. le chanoine N. Caron, curé d'Yamachiche, et M. l'abbé L.-E. Duguay, curé de Saint-Barnabé. Le premier est fait protonotaire apostolique et le second prélat domestique. Nos respectueuses félicitations aux nouveaux prélats.

— L'excellente revue, *L'Ami du Clergé*, vient de reprendre sa publication après plus de quatre ans d'interruption causée par la guerre. Le prix d'abonnement n'en est pas augmenté. Ceux des abonnés qui ont changé d'adresse depuis 1914 sont priés d'envoyer à la direction de l'œuvre (à Langres, Haute-Marne), 2, rue Claude-Gillot) leur ancienne et leur nouvelle adresse.

— Un nouveau journal hebdomadaire, intitulé le "Bas-Canada", vient d'être fondé à Montréal, (45, rue Saint-Gabriel; abonnement : \$2 par an).

## R. I. P.

— Rde Soeur Aloysius Mary, née Mary Ford, des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, décédée à l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg.

— M. Joseph Hearn, un des vieux citoyens de notre ville, récemment décédé.

— M. Calixte Comeau, un autre très digne pionnier, décédé à La Salle.